

2

513

Carcassonne, le

06 OCT. 2022

Mission des Affaires Juridiques et du Suivi des Procédures
Affaire suivie par : Fabienne CHAISE
Tél : 04 68 10 31 63
fabienne.chaise-joucaviet@aude.gouv.fr

Madame la Présidente du Tribunal Administratif
6, rue Pitot
CS 9900234063
Montpellier cedex 2

Par courrier en date du 15 juin 2022, un propriétaire de plusieurs parcelles de Laure-Minervois a présenté une demande de création de l'ASA de Laure-Minervois et Saint-Frichoux.

Je vais devoir prescrire une enquête publique d'une durée minimale de 1 mois. Cette enquête pourrait se dérouler en décembre 2022.

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, j'ai l'honneur de vous demander la nomination d'un commissaire enquêteur pour l'enquête publique relative à la création de l'ASA de Laure-Minervois et Saint-Frichoux.

Vous trouverez ci-joint un exemplaire du dossier d'enquête comprenant la lettre de demande, le projet de statuts et les plans et états parcellaires.

Je vous précise que le siège de l'enquête publique se situera à la Mairie de Laure-Minervois.

Les honoraires et frais du commissaire enquêteur seront à adresser à :

ASA de Laure-Minervois et Saint-Frichoux
Mairie de Laure-Minervois
10 avenue des écoles
11800 Laure-Minervois

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma haute considération.

Le Préfet,

Thierry BONNIER

PIR